

Pôle subventions de l'Etat

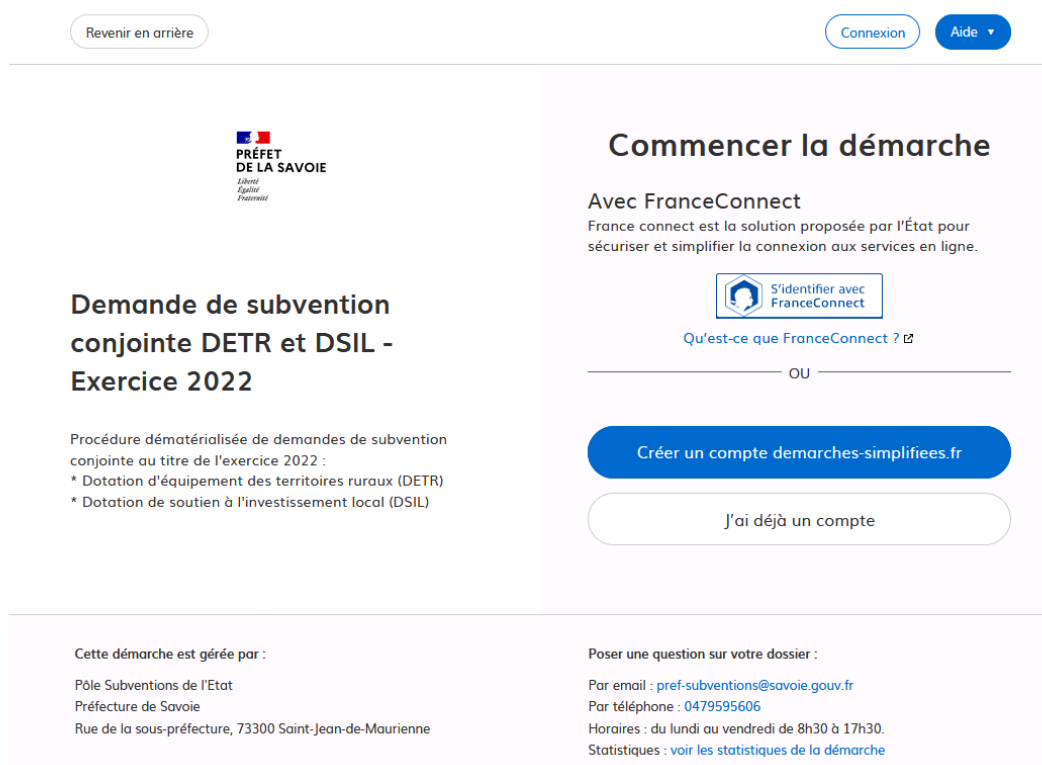
Tutoriel relatif au dépôt d'une demande de subvention

1) Connectez-vous au site grâce au lien ci-dessous :

(Sélectionner le lien dans son entièreté et le copier, puis le coller dans la barre de recherche internet). Le lien est également disponible sur le site internet de la Préfecture.


<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/savoie-depot-dossier-detr-dsil-2022>

Vous atteignez la page d'accueil qui vous propose de vous connecter :



The screenshot shows the 'Commencer la démarche' page for the 'Demande de subvention conjointe DETR et DSIL - Exercice 2022'. The page is divided into two main columns. The left column contains the title, a brief description of the procedure, and contact information for the 'Pôle Subventions de l'Etat'. The right column features the 'Commencer la démarche' heading, a 'Avec FranceConnect' section with a 'S'identifier avec FranceConnect' button, and two large buttons: 'Créer un compte demarches-simplifiees.fr' and 'J'ai déjà un compte'. At the bottom, there are sections for 'Cette démarche est gérée par :' and 'Poser une question sur votre dossier :'. Navigation links like 'Revenir en arrière', 'Connexion', and 'Aide' are visible at the top.

Revenir en arrière Connexion Aide


**PRÉFET
DE LA SAVOIE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Demande de subvention conjointe DETR et DSIL - Exercice 2022

Procédure dématérialisée de demandes de subvention
conjointe au titre de l'exercice 2022 :
* Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)
* Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)

Commencer la démarche

Avec FranceConnect
France connect est la solution proposée par l'État pour
sécuriser et simplifier la connexion aux services en ligne.

 S'identifier avec
FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

OU

Créer un compte demarches-simplifiees.fr

J'ai déjà un compte

Cette démarche est gérée par :
Pôle Subventions de l'Etat
Préfecture de Savoie
Rue de la sous-préfecture, 73300 Saint-Jean-de-Maurienne

Poser une question sur votre dossier :
Par email : pref-subventions@savoie.gouv.fr
Par téléphone : 0479595606
Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.
Statistiques : [voir les statistiques de la démarche](#)

- Si vous **disposez déjà** d'un identifiant et d'un mot de passe, vous pouvez les **saisir** et poursuivre.
- Si vous n'avez **jamais** déposé de dossier sur « démarches simplifiées », **vous devez créer un compte**. (L'adresse e-mail renseignée recevra l'ensemble des notifications de la plateforme, en conséquence, merci de renseigner une adresse e-mail consultée régulièrement, ex. boîte fonctionnelle de la collectivité).

VEILLEZ A CONSERVER VOS IDENTIFIANT ET MOT DE PASSE DE MANIÈRE A NE PAS LES OUBLIER

2) Une fois connecté, renseignez les informations demandées.

La première information demandée est le numéro SIRET de la collectivité permettant de récupérer automatiquement les informations juridiques et financières.

PRÉFET DE LA SAVOIE
Liberté
Égalité
Félicité

Demande de subvention conjointe DETR et DSIL - Exercice 2022

Procédure dématérialisée de demandes de subvention conjointe au titre de l'exercice 2022 :
* Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)
* Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)

Identifier votre établissement

Merci de remplir le numéro de SIRET de votre entreprise, administration ou association pour commencer la démarche.

Pour trouver votre numéro SIRET, utilisez annuaire-entreprises.data.gouv.fr ou renseignez-vous auprès de votre service comptable.

Valider

Cette démarche est gérée par :
Pôle Subventions de l'État
Préfecture de Savoie
Rue de la sous-préfecture, 73300 Saint-Jean-de-Maurienne

Poser une question sur votre dossier :
Par email : pref-subventions@savoie.gouv.fr
Par téléphone : 0479595606
Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.
Statistiques : [voir les statistiques de la démarche](#)

Conservation des données :
Dans demarches-simplifiees.fr : 36 mois
Par l'administration : 36 mois

Après avoir saisi le numéro Siret et cliqué sur le bouton « valider », un récapitulatif des informations récupérées apparaît.

Une fois les informations vérifiées, cliquer sur le bouton « continuer avec ces informations ».

Informations sur l'établissement

Nous avons récupéré auprès de l'INSEE et d'Infogreffe les informations suivantes concernant votre établissement.

Ces informations seront jointes à votre dossier.

- Siret : 17730001900011
 - Libellé NAF : Administration publique générale
 - Code NAF : 8411Z
 - Adresse : PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE SAVOIE PL DU CHATEAU BP 1801 73018 CHAMBERY CEDEX FRANCE
- Nous allons également récupérer la forme juridique, la date de création, les effectifs, le numéro TVA intracommunautaire, le capital social de votre organisation. Pour les associations, nous récupérerons également l'objet, la date de création, de déclaration et de publication.

Les exercices comptables des trois dernières années pourront être joints à votre dossier.

→ [Autres informations sur l'organisme sur « annuaire-entreprises.data.gouv.fr »](#)

Utiliser un autre numéro SIRET

Continuer avec ces informations

Cette démarche est gérée par :

Pôle Subventions de l'Etat
Préfecture de Savoie
Rue de la sous-préfecture, 73300 Saint-Jean-de-Maurienne

Poser une question sur votre dossier :

Par email : pref-subventions@savoie.gouv.fr
Par téléphone : 0479595606
Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.
Statistiques : [voir les statistiques de la démarche](#)



Vous atteignez le formulaire à compléter pour votre demande.

démarche en test Demande de subvention conjointe DETR et DSIL - Exercice 2022

[Inviter une personne à modifier ce dossier](#)

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Votre dossier est enregistré automatiquement après chaque modification. Vous pouvez à tout moment fermer la fenêtre et reprendre plus tard là où vous en étiez.

[i Guide de la démarche](#)

1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Commune ou groupement *

Commune

Groupement

Nom de la collectivité *

Nom de la collectivité

Adresse postale *

Arrondissement *

Votre brouillon est automatiquement enregistré. [En savoir plus](#)

Déposer le dossier



Complétez les champs du formulaire relatif à :

- 1) L'IDENTIFICATION DU DEMANDEUR ;
- 2) LES CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION ;
- 3) LES INFORMATIONS FINANCIÈRES ;
- 4) L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET ;
- 5) LES ENGAGEMENTS ;
- 6) LES PIÈCES JOINTES.

Les champs dotés d'une astérisque (*) sont obligatoires. Vous ne pourrez pas soumettre votre dossier sans les avoir complétés.

Dans la partie « caractéristiques de l'opération », l'onglet « identification cadastrale du projet » se présente sous forme de carte cadastrale.

Identification cadastrale du projet

Besoin d'aide ? [consulter les tutoriels video](#)

[Ajouter un fichier GPX ou KML](#)

Rechercher une adresse : saisissez au moins 2 caractères

Ajouter un point sur la carte

° ' " ° ' " +

Il est possible d'accéder à des tutoriels vidéos afin de réussir à définir correctement le plan cadastral du projet sur la carte. Pour définir ce dernier, il faut sélectionner le pictogramme « carré ».



Un curseur apparaît. Cela va donner la possibilité de définir sur la carte le plan cadastral. Il suffit alors de tracer le plan cadastral du projet en cliquant à chaque fois sur la carte pour définir les angles. N'oubliez pas de re-cliquer sur le point de départ afin de valider le plan.

Ce dernier se matérialise en bleu.




Une vidéo tutorial reste disponible afin de visualiser la procédure, il suffit de cliquer sur « consulter les tutoriels vidéo ».

Une fois le formulaire renseigné, il restera à remplir les pièces jointes et les déposer dans l'espace prévu à cet effet.

Annexe 4 *


1

Veillez télécharger, remplir et joindre [le modèle suivant](#) 

Aucun fichier sélectionné.

Note explicative du projet: contexte, objectifs poursuivis, nature et descriptif de l'opération *

2

Veillez télécharger, remplir et joindre [le modèle suivant](#) 


Aucun fichier sélectionné.

Délibération du conseil municipal ou du conseil communautaire

Doit y figurer le plan de financement détaillé du projet ainsi que la demande de subvention

Aucun fichier sélectionné.

Plan de financement prévisionnel Excel *

Veillez télécharger, remplir et joindre [le modèle suivant](#) 

Aucun fichier sélectionné.

Justificatifs des cofinanceurs

Aucun fichier sélectionné.

Preuve de dépôt de la déclaration d'urbanisme

Votre brouillon est automatiquement enregistré. [En savoir plus](#) 

Sous certaines pièces jointes requises, vous trouverez un modèle à télécharger (1), remplir et scanner. Il faudra ensuite le déposer sous format PDF en cliquant sur l'onglet « parcourir » (2).

Dans le cadre d'une pièce jointe qui elle-même regrouperait plusieurs fichiers, il est possible de la soumettre sous forme de fichier ZIP comprenant en son sein lesdits fichiers.

Justificatifs à télétransmettre :

Pièces communes à toute demande :

- ◆ Une **délibération du conseil municipal** ou de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale adoptant l'opération et arrêtant les modalités de financement de la subvention sollicitée ;
- ◆ Une **note explicative** précisant l'objet de l'opération, les objectifs poursuivis, sa durée, son coût prévisionnel global ainsi que le montant de la subvention sollicitée ;
- ◆ Le **plan de financement prévisionnel** précisant l'origine ainsi que le montant des moyens financiers, incluant l'aide sollicitée et les décisions accordant les aides déjà obtenues ;
- ◆ Le **devis descriptif détaillé** ;
- ◆ L'**échancier de réalisation** de l'opération et des dépenses, dont le commencement d'exécution sera effectif en 2021, précisant éventuellement l'urgence de réalisation de ces travaux ;
- ◆ Une **attestation de non-commencement** de l'opération et d'engagement à ne pas commencer l'exécution avant que le dossier ne soit déclaré ou réputé complet, sauf autorisation visée au II de l'article R 2334-24 du code général des collectivités territoriales ;
- ◆ **Fiche de situation au regard de** la réglementation sur l'**accessibilité**.

Pièces supplémentaires :

- ◆ Dans le cas d'acquisitions immobilières :
- ◆ Le plan de situation, le plan cadastral ;
- ◆ Dans le cas où l'acquisition du terrain est déjà réalisée, le titre de propriété et la justification de son caractère onéreux.

- ◆ Dans le cas de travaux sur des bâtiments (y compris MSP) :
- ◆ Un document précisant la situation juridique des terrains et immeubles et établissant que le demandeur a ou aura la libre disposition de ceux-ci ;
- ◆ Le plan de situation, le plan de masse des travaux (*plan initial, plan projeté*) ;
- ◆ Le programme détaillé des travaux ;
- ◆ Le dossier d'avant-projet, (APD avec plan VRD, plans des façades, plans des niveaux) ;
- ◆ La fiche relative au projet immobilier ;
- ◆ Principales caractéristiques techniques des systèmes ;
- ◆ Photographies.

- ◆ Dans le cas de travaux de voirie :
- ◆ si gravillonnage ou réfection de chaussée en enrobé sans création de cheminement piétons ou aménagement particulier : croquis simplifié de la zone à traiter ;
- ◆ dans les autres cas : plans cotés en 3D avec profils en long, en travers et pentes à l'échelle X, estimations chiffrées avec désignation des composants constitutifs (quantité et prix).

Enfin, une fois les pièces jointes téléchargées, il ne reste plus qu'à « déposer le dossier ».

Pour les projets d'adduction en eau potable : rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) de l'exercice précédant l'année de demande de DETR

Aucun fichier sélectionné.

Votre brouillon est automatiquement enregistré. [En savoir plus](#)

Le dossier est ensuite télétransmis au service compétent.

Merci !


Votre dossier sur la démarche Demande de subvention DETR pour 2021 a bien été envoyé.

Vous avez désormais accès à votre **dossier en ligne**.

Vous pouvez le **modifier et échanger** avec un instructeur.

[Déposer un autre dossier](#)

Lorsque votre dossier est transmis, un courriel automatique vous est envoyé à l'adresse e-mail renseignée afin de confirmer la bonne soumission de ce dernier. Dès la réception de ce courriel, vous pouvez engager l'opération.


**PRÉFET
DE LA SAVOIE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bonjour,

La préfecture de la Savoie vous confirme la bonne réception de votre dossier "Réfection du toit de l'église" (n°5544318), déposé au titre de l'appel de subventions DETR/ DSIL pour l'exercice 2022.

A tout moment, vous pouvez consulter le contenu de votre dossier et les éventuelles demandes d'informations complémentaires des services de la préfecture à cette adresse :
<https://www.demarches-simplifiees.fr/dossiers/5544318>

Conformément aux dispositions du CGCT, il vous est désormais possible de commencer la réalisation de votre opération.

Le service instructeur vérifiera votre dossier et vous invitera, le cas échéant, à le compléter le plus rapidement possible. En effet, seul un dossier déclaré complet peut faire l'objet d'un arrêté attributif de subvention.

Attention, ce message :

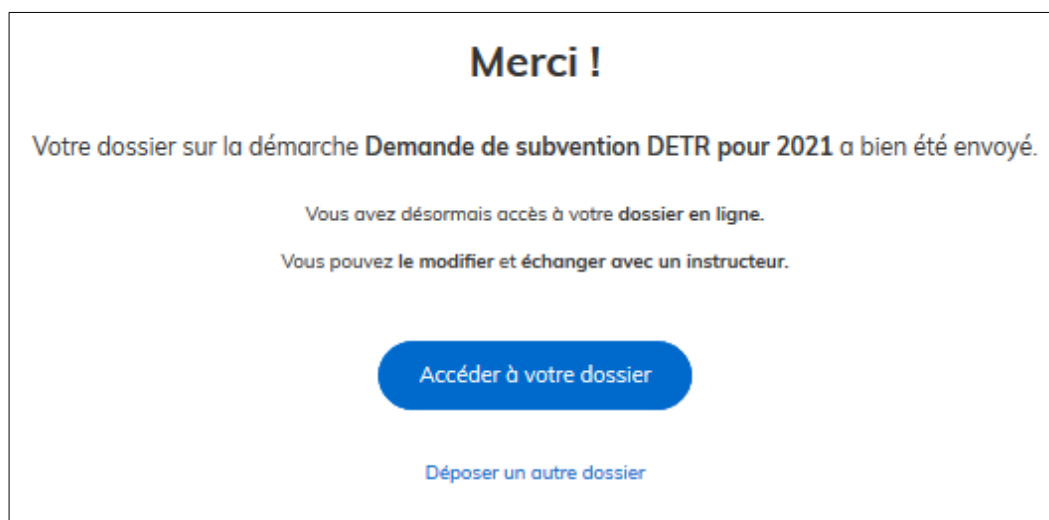
- ne préjuge pas de l'éligibilité de votre opération aux financements sollicités
- ne préjuge pas de l'entière complétude de votre dossier
- ne vaut pas promesse de subvention.

Le pôle de subventions de l'État reste à votre disposition pour toute d'information complémentaire.

Bien cordialement.

ATTENTION : L'accusé de réception du dossier ne vaut pas promesse de subvention ni garantie que le dossier soit complet. Cela signifie simplement que le dossier a été reçu par les services préfectoraux.

Lorsque votre dossier est déposé, il vous est possible d'accéder à votre dossier ou bien de déposer un autre dossier



En cliquant sur « accéder à votre dossier », vous trouverez une page regroupant un résumé de votre demande : état d'avancement du dossier (en construction ; en instruction ; terminé), derniers échanges avec les services préfectoraux,....

Demande de subvention conjointe DETR et DSIL - Exercice 2022 en construction

Dossier n° 5593608 - Déposé le 08 septembre 2021 13:18

[Inviter une personne à modifier ce dossier](#) [Modifier mon dossier](#)

[Résumé](#) [Demande](#) [Messagerie](#)

en construction ▶ en instruction ▶ terminé

Votre dossier est en construction. Cela signifie que **vous pouvez encore le modifier**. Vous ne pourrez plus modifier votre dossier lorsque l'administration le passera « en instruction ».

Habituellement, les dossiers de cette démarche sont traités dans un délai de environ 3 heures.

Cette estimation est calculée automatiquement à partir des délais d'instruction constatés sur 90% des demandes qui ont été traitées lors des 30 derniers jours. Le délai réel peut être différent, en fonction du type de démarche (par exemple pour un appel à projet avec date de décision fixe).

Vous avez une question ? Utilisez la messagerie pour [contacter l'administration directement](#).

Dernier message

Email automatique le 9 septembre à 08 h 48

[Passage en instruction de votre dossier "Refection toiture de l'église" déposé au titre d'une demande conjointe DETR et DSIL 2022]

Bonjour,

Les états d'avancement du dossier :

En construction – un dossier en construction est un dossier venant d'être déposé par la collectivité. Cette dernière peut encore modifier le dossier comme bon lui semble en cliquant sur « modifier mon dossier ».

Demande de subvention conjointe DETR et DSIL - Exercice 2022 en construction
Dossier n° 5593608 - Déposé le 08 septembre 2021 13:18

[Inviter une personne à modifier ce dossier](#) **Modifier mon dossier**

[Résumé](#) [Demande](#) [Messagerie](#)

en construction ▶ [en instruction](#) ▶ [terminé](#)

Votre dossier est en construction. Cela signifie que **vous pouvez encore le modifier**. Vous ne pourrez plus modifier votre dossier lorsque l'administration le passera « en instruction ».

Habituellement, les dossiers de cette démarche sont traités dans un délai de environ 3 heures.

Cette estimation est calculée automatiquement à partir des délais d'instruction constatés sur 90% des demandes qui ont été traitées lors des 30 derniers jours. Le délai réel peut être différent, en fonction du type de démarche (par exemple pour un appel à projet avec date de décision fixe).

Vous avez une question ? Utilisez la messagerie pour [contacter l'administration directement](#).

Dernier message

Email automatique le 9 septembre à 08 h 48

[Passage en instruction de votre dossier "Refection toiture de l'église" déposé au titre d'une demande conjointe DETR et DSIL 2022]

Bonjour,

Le 08/09/2021 vous avez déposé une demande de subvention au titre de la

En instruction – le dossier est en cours d'instruction par les services de l'Etat. Le dépositaire ne peut plus modifier les données saisies sur le formulaire, ni ajouter ou remplacer des pièces jointes. Durant cette phase, l'instructeur pourra, si besoin est, rebasculer le dossier en construction pour permettre la soumission de nouveaux documents ou la modification des pièces jointes. Le passage d'un dossier en instruction permet néanmoins de communiquer à tout moment avec la préfecture via la messagerie.

Terminé – un dossier terminé est un dossier qui a été statué par le Préfet. Trois cas de figure sont possibles :

- Retenu : le dossier est retenu dans le cadre de la campagne de subvention 2022
- Non retenu cette année : le dossier n'a pas été retenu cette année mais reste valide pour être reposé l'année prochaine
- Non éligible : le dossier n'est pas éligible aux financements de la DETR/DSIL

3) Communiquez avec les services de la préfecture à travers la messagerie.

Une messagerie est à votre disposition sur la plateforme. Elle vous permet d'échanger à tout moment et durant tous les stades de la procédure avec les services de la préfecture.

Demande de subvention conjointe DETR et DSIL - Exercice 2022 en construction
Dossier n° 5593608 - Déposé le 08 septembre 2021 13:18

Inviter une personne à modifier ce dossier Modifier mon dossier 🖨

Résumé Demande **Messagerie**

La messagerie vous permet de contacter l'instructeur en charge de votre dossier.

subventions conjointe DETR et DSIL 2022.

Je vous rappelle que l'accusé de réception reçu lors de ce dépôt vous permettait d'engager les travaux visés par la subvention demandée.

Je vous informe que votre dossier "Refection toiture de l'église" (n°5593608) est désormais en cours d'instruction par les services préfectoraux.

Vous serez informé prochainement de la suite réservée à votre demande.

Cordialement,

Le pôle départemental des subventions de l'Etat.

[Répondre](#)

Écrivez votre message ici

Joindre un document (taille max : 20 Mo) [Envoyer le message](#)

[Parcourir...](#) Aucun fichier sélectionné.

Ainsi, la préfecture vous informera des pièces manquantes sur cette messagerie. Cette dernière vous permettra également de faire état des éventuelles difficultés rencontrées.

Important : aucun courrier ne sera transmis :

- Veillez à ce que les messages de la plate-forme ne soient pas considérés comme des spams.
- Pour réduire le risque de passer à côté d'un message, ne transmettez que des dossiers complets.
- A défaut, consultez régulièrement l'état d'avancement de vos dossiers.

Attention : la messagerie ne doit pas être utilisée pour transmettre des pièces jointes destinées à être déposées dans le formulaire de demande initiale. Dans le cas où une pièce jointe serait à remplacer par rapport à celle déposée originellement, il convient de modifier le formulaire de départ.

Déconnexion

Pour se déconnecter, il faut cliquer sur son profil (1) et sélectionner « se déconnecter » (2).

The screenshot shows the 'demarches-simplifiees.fr' website interface. At the top, there is a search bar with the text 'Rechercher un dossier' and a user profile icon (labeled '1'). Below the search bar, a red banner contains the text: 'Ce dossier est déposé sur une démarche en test. Toute modification de la démarche par l'administrateur entraînera sa suppression.' The main content area displays a folder icon and the title 'Demande de subvention conjointe DETR et DSIL - Exercice 2022', with the dossier number '5593608' and the date 'Déposé le 08 septembre 2021 13:18'. A navigation menu includes 'Résumé', 'Demande', and 'Messagerie'. A dropdown menu is open, showing options: 'Passer en instructeur', 'Passer en administrateur', 'Voir mon profil', and 'Se déconnecter' (labeled '2'). Below this, a message is displayed: 'La messagerie vous permet de contacter l'instructeur en charge de votre dossier.' The message text reads: 'subventions conjointe DETR et DSIL 2022. Je vous rappelle que l'accusé de réception reçu lors de ce dépôt vous permettait d'engager les travaux visés par la subvention demandée. Je vous informe que votre dossier "Refection toiture de l'église" (n°5593608) est désormais en cours d'instruction par les services préfectoraux. Vous serez informé prochainement de la suite réservée à votre demande. Cordialement, Le pôle départemental des subventions de l'Etat.' A 'Répondre' button is visible. At the bottom, there is a text input field 'Écrivez votre message ici', a 'Joindre un document (taille max : 20 Mo)' section with a 'Parcourir...' button, and an 'Envoyer le message' button.

Il est également possible de contacter le support technique démarches simplifiées à tout moment via l'interface d'aide à droite de l'écran.

demarches-simplifiees.fr Démarches

Rechercher un dossier

Aide

démarche en test Demande de paiement d'une subvention DFTIVDSIL >
Dossier n° 5850860

Demarche Annotations privées Avis externes Messagerie Personnes impliquées

Déposé le : 21 septembre 2021

Identité du demandeur

Email :	pref-subsventions@savoie.gouv.fr
Dénomination :	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE SAVOIE
SIRET :	17730001900011
Forme juridique :	Service déconcentré de l'État à compétence (inter) départementale
Libellé NAF :	Administration publique générale
Code NAF :	8411Z
Date de création :	1 mars 1983
Effectif mensuel (URSSAF) :	
Effectif moyen annuel (URSSAF) :	
Effectif de l'organisation (INSEE) :	100 à 199 salariés
Numéro de TVA intracommunautaire :	FR84177300019
Adresse :	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE SAVOIE PL DU CHATEAU BP 1801 73018 CHAMBERY CEDEX FRANCE
Capital social :	

L'adresse e-mail du support vous sera alors communiquée, ce qui vous permettra d'écrire votre problème, d'appuyer sur la touche « entrée » du clavier et d'attendre le retour du service technique. Le temps de réponse moyen est de moins d'une heure.

Votre Préfecture reste à votre entière disposition via la messagerie interne ou par e-mail et téléphone afin de vous accompagner dans cette transition digitale.